

# COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

-----  
**EXTRAIT  
DU  
REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU  
CONSEIL DE COMMUNAUTE**  
-----

**Séance du 24 novembre 2006  
(convocation du 13 novembre 2006)**

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Quatre Novembre Deux Mil Six à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain ROUSSET, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

## **ETAIENT PRESENTS :**

M. ROUSSET Alain, M. JUPPE Alain, M. HOUEBERT Henri, M. BOBET Patrick, M. BRANA Pierre, M. BRON Jean-Charles, M. BROQUA Michel, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Alain, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUCHENE Michel, Mme FAYET Véronique, Mme EYSSAUTIER Odette, M. MARTIN Hugues, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, Mme LACUEY Conchita, M. LAMAISON Serge, M. MERCIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, M. VALADE Jacques, M. ANZIANI Alain, M. BANAYAN Alexis, M. BANNEL Jean-Didier, M. BAUDRY Claude, M. BELIN Bernard, M. BELLOC Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, Mme BOURRAGUE Chantal, Mme BRUNET Françoise, M. CANOVAS Bruno, Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude, M. CARTI Michel, M. CASTEL Lucien, M. CASTEX Régis, M. CAZENAVE Charles, M. CHAZEAU Jean, Mme CONTE Marie-Josée, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANE Michel, Mme DARCHE Michelle, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme DELAUNAY Michèle, M. DELAUX Stéphan, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, M. DUCASSOU Dominique, Mme DUMONT Dominique, M. DUPRAT Christophe, M. DUTIL Silvére, Mme FAORO Michèle, M. GRANET Michel, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. HERITIE Michel, M. HOURCQ Robert, M. HURMIC Pierre, Mme ISTE Michèle, M. JAULT Daniel, Mme JORDA-DEDIEU Carole, M. JOUVE Serge, M. JUNCA Bernard, Mme KEISER Anne-Marie, Mme LIMOUZIN Michèle, M. LOTHAIRE Pierre, M. MANGON Jacques, M. MANSENCAL Alain, M. MAURIN Vincent, M. MERCHERZ Jean, M. MILLET Thierry, M. MOULINIER Maxime, M. NEUVILLE Michel, Mme NOEL Marie-Claude, Mme PARCELIER Muriel, M. PETIT Alain, M. POIGNONEC Michel, M. PONS Henri, Mme PUJO Colette, M. QUERON Robert, M. RESPAUD Jacques, M. SARRAT Didier, M. SEGUREL Jean-Pierre, M. SIMON Patrick, M. TAVART Jean-Michel, Mme TOUTON Elisabeth, Mme WALRYCK Anne.

## **EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :**

M. CAZABONNE Didier à M. GELLE Thierry (à cpter de 11 h 45)	M. GOURGUES Jean-Pierre à M. MERCIER Michel
M. DAVID Alain à Mme. LACUEY Conchita	M. GRANET Michel à M. COUTURIER J. Louis (à cpter de 11 h 00)
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. MARTIN Hugues	M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. GUICHOUX Jacques (jusqu'à 10 h 10)
M. FELTESSE Vincent à M. SEGUREL Jean-Pierre	Mme JORDA-DEDIEU à Mme FAYET Véronique (jusqu'à 10 h 10)
M. SEUROT Bernard à M. SOUBIRAN Claude	M. JUPPE Alain à M. CAZABONNE Alain (à compter de 10 h 30)
Mme. BRACQ Mireille à Mme. BRUNET Françoise	Mme KEISER Anne-Marie à M. DUTIL Silvére (jusqu'à 10 h 10)
M. BREILLAT Jacques à M. CASTEL Lucien	M. MAMERE Noël à M. DANE Michel
M. CANIVENC René à M. QUERON Robert	M. MARTIN Hugues à M. DUCHENE Michel (à cpter de 12 h 00)
Mme. CAZALET Anne-Marie à Mme. PUJO Colette	M. MONCASSIN Alain à M. TOUZEAU Jean
M. DAVID Jean-Louis à Mme. DUBOURG-LAVROFF Sonia	M. PONS Henri à M. NEUVILLE Michel (à cpter de 10 h 30)
M. FAVROUL J. Pierre à M. MARTIN Hugues (jusqu'à 12 h 00)	M. QUANCARD Joël à M. DUPRAT Christophe
M. FAVROUL J. Pierre à M. MANGON Jacques (à cpter de 12 h 00)	M. REBIERE André à M. CASTEX Régis
M. FAYET Guy à M. FLORIAN Nicolas	M. REDON Michel à M. RESPAUD Jacques
M. FERILLOT Michel à M. BAUDRY Claude	Mme VIGNE Elisabeth à Mme. WALRYCK Anne
M. FEUGAS Jean-Claude à M. CHAZEAU Jean	

## **ABSENT :**

M. CORDOBA Aimé

**LA SEANCE EST OUVERTE**

**Participation de la Communauté urbaine de Bordeaux au MIPIM 2007 -  
Réservation du stand - Décision - Autorisation**

Madame CARTRON présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

La Communauté urbaine de Bordeaux participe depuis 2001 au MIPIM (Marché International des Professionnels de l'Immobilier) qui est la plus importante manifestation professionnelle européenne en matière de développement immobilier et urbain. Il peut se définir comme le marché de référence dans ce domaine avec une forte présence d'agglomérations et de régions, d'investisseurs, de commercialisateurs, de conseils et experts en placements immobiliers. C'est également un lieu privilégié de rencontres entre promoteurs, constructeurs, conseils en immobiliers d'entreprise, banques, aménageurs publics, architectes, urbanistes, collectivités ainsi que pour les utilisateurs finaux. En 2006, cette manifestation a attiré 21 415 participants - dont 5046 investisseurs et utilisateurs finaux - représentant 74 pays différents.

Depuis plusieurs années, le MIPIM est devenu LE premier salon des villes et métropoles européennes, rendez-vous incontournable pour les principales agglomérations françaises (Lille, Marseille, Grenoble, Paris et Ile de France, Nantes, Montpellier....), européennes (Londres, Lisbonne, Rome, Bilbao, Frankfort, Berlin, Munich...), nord-américaines, asiatiques et plus récemment pour celles d'Europe de l'est et du moyen Orient. Dans un contexte de concurrence internationale accrue, les métropoles et régions viennent « vendre » leur territoire aux investisseurs mais aussi aux médias professionnels et aux prescripteurs dont le rôle est déterminant dans le choix d'un site d'implantation.

Le bilan de la participation de la Cub et de ses partenaires - Observatoire de l'Immobilier d'Entreprise, Chambre de Commerce et d'Industrie de Bordeaux, BRA - Agence de Développement économique Bordeaux Gironde, Agence d'urbanisme Bordeaux Métropole Aquitaine et Ville de Bordeaux - met en exergue les bénéfices de notre participation tant en terme d'image extérieure de notre agglomération que de contacts privilégiés pouvant conduire à de nouveaux projets économiques et/ou immobiliers sur notre territoire.

La présence de Bordeaux Métropole au MIPIM 2007 représente plusieurs enjeux :

- inscrire notre participation dans la durée, condition *sine qua non* d'un travail sur l'image extérieure de notre territoire. De plus, une présence annuelle permet de donner des informations sur l'actualité de notre agglomération en termes d'immobilier et de projets urbains ;
- lancer publiquement une initiative de marketing territorial qui est en cours d'élaboration ;
- valoriser l'offre d'implantation d'entreprises ;
- lancer un travail de comparaison (en anglais benchmarking) avec les territoires concurrents.

Un Comité de pilotage regroupant les représentants de ces différents organismes et collectivités territoriales partenaires se réunira prochainement autour de la Cub afin de travailler plus précisément sur le contenu de cette participation et sur sa traduction budgétaire qui feront l'objet d'une présentation ultérieure.

Pour l'heure, la Communauté urbaine se doit de confirmer sa participation aux organisateurs du MIPIM par la signature d'un « contrat exposant ». Compte tenu de la très forte demande de participation des villes, il s'agit d'une démarche à faire sans attendre si nous voulons conserver le très bon emplacement qui est le nôtre depuis plusieurs années.

Il s'agit d'un espace de 66 m<sup>2</sup> très bien situé dans le hall principal du Palais des festivals. La location de cet emplacement - dont le coût est à la hauteur de la qualité et de la nature « sélective » de cette manifestation – correspond à un montant de 37 770 euros HT soit 45 172,92 euros TTC. Cette dépense constitue traditionnellement une part importante du budget global de cette opération.

Par ailleurs, compte tenu de la situation très spécifique du marché de l'hôtellerie locale pendant cette période, il vous est proposé que la Cub prenne en charge, à titre exceptionnel, sur la base des frais réels engagés, les dépenses de déplacement et d'hôtellerie pour les agents communautaires assurant le montage et la présence de notre établissement pendant le MIPIM.

Les dépenses afférentes à cette location seront imputées sur le budget principal 2007 de la direction de la communication sur la ligne budgétaire suivante :

- article 6233 – chapitre 011 – fonction 0900 – CRB P 100.

Ainsi, il vous est proposé, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir :

- décider la réservation de l'emplacement du stand de la Communauté urbaine de Bordeaux en vue de sa participation à l'édition 2007 du MIPIM,
- d'autoriser Monsieur le Président à signer les documents afférents à cette location d'espace d'exposition.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 24 novembre 2006,

Pour expédition conforme,  
par délégation,  
le Vice -Présidente,

**REÇU EN  
PRÉFECTURE LE  
13 DÉCEMBRE 2006**

Mme. FRANÇOISE CARTRON

